Département du **FINISTERE**
Arrondissement de **QUIMPER**
Commune de **TREMEOC**

DELIBERATIONS 2026058

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902969-20260428-D202628-DE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2026.

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit avril à 19 heures 05
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sonia BORDET, Maire.
Étaient présents à l'ouverture de la séance :
Sonia BORDET, Johny MEUR, Priscilla DEBRIX LECLERCQ, Xavier HENNEQUIN, Catherine ROY, Françoise TRIN, Nathalie LE GOFF, Alexandre COCHARD, Xavier BRETON, Perrine DREZEN, Stéphane MASZCZYK, Roseline COURROT, Amandine LE GUELLEC, Myrddin SCOTET, Jean-Luc MICHELET, Pascal CLAISSE, Solène GUEVEL PATIASHVILI, Marie-Laure LE PEMP
Absent excusé ayant donné procuration :
Vincent FOLENS à Johny MEUR
Date de convocation : 21 avril 2026
Après avoir procédé à l'appel des présents, Madame la Maire constate que le quorum est atteint.
Monsieur Johny MEUR est nommé secrétaire de séance.

2026-28/ ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Madame la Maire présente le dossier.
Les CAO constitue une instance de décision pour l'attribution des marchés publics passés selon une procédure formalisée.
La commission d'appel d'offres est composée :
Dans les communes de moins de 3 500 habitants, du maire ou de son représentant ainsi que de trois membres titulaires et trois membres suppléants du conseil municipal élus en son sein, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Vu les dispositions des articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de constituer la CAO et ce pour la durée du mandat ;
Considérant la candidature de Xavier HENNEQUIN, Françoise TRIN et Pascal CLAISSE en tant que titulaires et de Johny MEUR, Stéphane MASZCZYK et Solène GUEVEL PATIASHVILI en tant que suppléants ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'Unanimité,

- **De ne pas procéder au vote à bulletin secret pour désigner les membres du conseil municipal appelés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres ;**
- **D'élire comme :**

Membres titulaires de la CAO :
- **Xavier HENNEQUIN**
- **Françoise TRIN**
- **Solène GUEVEL PATIASHVILI**

Membres suppléants de la CAO :
- **Johny MEUR**
- **Stéphane MASZCZYK**
- **Pascal CLAISSE**

Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 30 avril 2026
Publiée ou notifiée le 30 avril 2026

Pour extrait conforme,
La Maire,
Sonia BORDET

MAIRIE DE TREMEOC (Finistère)